

A S S E M B L É E      N A T I O N A L E

X V <sup>e</sup>      L É G I S L A T U R E

# Compte rendu

## **Mission d'information sur l'incendie d'un site industriel à Rouen**

– Audition, ouverte à la presse, de M. Yvon Robert, maire de Rouen et président de la métropole Rouen Normandie, accompagné de M. Sylvain Radiguet, directeur de cabinet de la Ville de Rouen, de Mme Ghyslaine Lepage, directrice générale des services, de M. Emmanuel Mace, chef du service incendie risques majeurs, et de Mme Charlotte Goujon, maire du Petit-Quevilly ..... 2

Mercredi  
23 octobre 2019  
Séance de 16 heures

Compte rendu n° 5

**SESSION ORDINAIRE DE 2019-2020**

**Présidence de  
M. Christophe Bouillon,  
*Président***



*La séance est ouverte à seize heures quarante-cinq.*

**M. le président Christophe Bouillon.** Nous allons poursuivre nos auditions avec l'audition d'Yvon Robert, maire de Rouen et de Charlotte Goujon, maire de Petit-Quevilly.

Vous êtes auditionnés dans le cadre d'une mission d'information qui a été décidée par la conférence des présidents. Elle vise à la fois à faire toute la lumière sur l'incendie Lubrizol à Rouen et en tirer toutes les conclusions, par un retour d'expérience qui essayera d'identifier un certain nombre de préconisations qui pourraient améliorer la réglementation, la législation ou, en tout cas, les dispositifs d'alerte.

Ce qui serait important, pour nous, dans un premier temps, c'est d'avoir votre regard, votre retour, la façon dont vous avez vécu l'évènement, la chronologie de l'évènement. Quels sont les moyens que la ville a déployés pour participer à la gestion de crise et à la gestion de cet évènement, au regard des compétences qui sont les vôtres ? Ce serait utile d'écouter dans un premier temps vos réponses à ces questions.

Ensuite, vous serez amenés à répondre aux questions de mes collègues. Mais je cède sans plus tarder la parole à M. le rapporteur qui va compléter ces premières questions.

**M. Damien Adam, rapporteur.** En complément de ce que disait M. le président, en effet, j'ai quelques questions préliminaires. Pourriez-vous nous indiquer qui était d'astreinte dans vos communes respectives durant la nuit ? Pouvez-vous nous confirmer que ces personnes d'astreinte ont été contactées, soit par la préfecture, soit par les services de pompiers, de gendarmes ou de policiers pour leur indiquer, très rapidement, après le déclenchement de cet incendie, qu'il était en cours ?

Pourriez-vous également nous donner des informations sur ce que vous avez communiqué à la population ces dernières années, sur l'existence de sites Seveso et sur ce qui doit être mis en place par la population quand il y a un risque d'incendie sur un site Seveso ? Pouvez-vous également en profiter pour nous donner votre sentiment si cela semble suffisant, et ce qu'il faudrait modifier pour que ce soit à la hauteur ?

Monsieur le Maire de Rouen, j'ai aussi une question plus spécifique pour vous. Il me semble, mais ce sera à vous de nous le confirmer que vous avez intégré la cellule de crise mise en place par la préfecture. Pourriez-vous nous le confirmer, si c'est le cas ? À quelle heure avez-vous été présent dans cette cellule de crise ? Ou si ce n'est vous, y qui y a siégé ?

Vous êtes également le président de la métropole de Rouen Normandie. Pensez-vous également que la métropole de Rouen, ou les métropoles en France, ou les EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) pourraient jouer un rôle dans ce type d'accidents technologiques, pour informer et relayer l'information des préfectures auprès de la population ?

**Mme Charlotte Goujon, Maire du Petit-Quevilly.** Je voudrais d'abord en premier lieu, remercier les pompiers, la police nationale et l'ensemble des personnels municipaux qui ont été présents sur les lieux de l'incendie et aux abords.

Depuis le 26 septembre, j'ai, à de nombreuses reprises, pris la parole pour demander que soient pris en compte la ville de Petit-Quevilly et ses habitants. Le sentiment qui a émergé de mes concitoyens, dès le jour même, peut être résumé par une phrase prononcée par une

riveraine, qui s'est rendue à l'accueil psychologique mis en place à ma demande à partir du 2 octobre.

Pour vous préciser, la ville de Petit-Quevilly est riveraine directe de l'usine, un tiers à peu près de l'usine de Lubrizol est sur le territoire de Petit-Quevilly, et les riverains les plus en proximité de l'usine sont des habitants de Petit-Quevilly.

Cette habitante a eu ces mots : « J'ai eu l'impression que nos vies n'avaient pas de valeur. » La catastrophe que nous avons vécue met en lumière un certain nombre de dysfonctionnements, de mon point de vue, dans la gestion et dans la communication à destination des habitants et des communes. Je vais illustrer mon propos par un court résumé de la journée du 26 septembre.

Pour répondre à votre question, monsieur le rapporteur, le cadre d'astreinte, cette nuit-là, était le directeur des services scolaires. Il a été informé de l'incendie par la police nationale, à 4 heures 14. La police lui a demandé la mise en place de barriérages dans un certain nombre de rues à proximité du site. Ce barriérage a débuté à 5 heures 15.

Il s'est rendu sur place à 4 heures 45 afin de constater l'ampleur de l'incendie. Il a ensuite appelé le directeur général des services et le directeur du service de la prévention et du développement social urbain. J'ai été appelée par le directeur général des services à 5 heures 20.

La cellule de crise municipale a été installée à 6 heures. Nous avons informé les habitants concernés par le périmètre des 500 mètres de confinement, à 6 heures 11, par le système d'alerte dont la ville a fait l'acquisition en 2013. La mairie et le centre technique municipal étant dans le périmètre barriéré à la demande de la police nationale, j'ai pris la décision de ne pas faire venir les agents travaillant dans ces deux lieux. Ils ont été informés à 6 heures 16. J'ai également pris la décision de fermer les deux écoles de ce périmètre.

L'information délivrée par le préfet à 7 heures 30 sur France Bleu nous a appris que les écoles de 12 communes étaient fermées pour la journée. Compte tenu de notre proximité immédiate avec le site, nous aurions dû, de notre point de vue, être sur la liste des communes concernées. À 7 heures, nous avons pris l'attache du service interministériel régional des affaires civiles et économiques de défense et de protection civile (SIRACEDPC) et du secrétaire général de la préfecture pour savoir ce que nous devons faire. À 7 heures 42, nous avons reçu deux informations contradictoires : l'une nous indiquant de ne pas fermer les établissements scolaires et l'autre que toutes les écoles de la métropole devaient fermer. Devant l'absence d'informations claires quant à l'ampleur de l'incendie à ce moment, et d'information nous indiquant ce que nous devons faire pour les établissements scolaires, j'ai donc pris la décision de fermer l'ensemble des établissements scolaires, y compris ceux dont je n'ai pas la charge. Nous avons également fermé les crèches municipales. L'ensemble de la population en a été informé à 8 heures. Cependant, à 7 heures 45, de nombreux collégiens étaient déjà en route vers leurs établissements.

J'avance un peu dans la journée du 26 septembre. À 14 heures 56, nous avons reçu un appel du SIRACEDPC nous indiquant que le périmètre des 500 mètres de confinement allait probablement être maintenu le soir et la nuit du jeudi 26. La protection civile avait préalablement pris contact avec nous, afin de recenser nos besoins pour organiser l'accueil des habitants pour la nuit.

À 15 heures 30, nous apprenons, en écoutant la conférence de presse du préfet, que le périmètre est finalement levé. Nous en avons informé les riverains concernés à 16 heures 27. Compte tenu des informations contradictoires ou du manque d'informations que nous avons eues dans la journée, nous avons préféré prendre l'attache des services de la préfecture pour avoir confirmation de la levée du confinement.

Nous apprenons également le maintien de la fermeture des établissements scolaires dans les 12, ou 13, je ne sais plus, communes concernées, dont nous ne faisons toujours pas partie, malgré notre proximité avec le site. La décision de fermer ou non les établissements scolaires de Petit-Quevilly a été laissée à mon appréciation. Par précaution, afin de procéder aux vérifications d'éventuelles retombées de suie ou d'hydrocarbures dans les établissements et à leur nettoyage, j'ai décidé de maintenir les établissements scolaires et les crèches fermés le vendredi 27 septembre.

Je précise que je n'ai jamais été invitée aux venues des ministres Christophe Castaner, Agnès Buzyn et Élisabeth Borne. Je me suis donc imposée à chaque reprise.

Le directeur du service municipal de la prévention et du développement social a appris, le matin du vendredi 27 septembre, par une rencontre fortuite avec une photographe de l'AFP présente sur la ville, l'organisation d'une cellule de crise avec les maires des communes concernées, l'après-midi même. Après quatre appels à la préfecture, j'ai enfin reçu une invitation.

J'ajoute que la sirène, entendue à 7 heures 45, soit cinq heures après le début de l'incendie est arrivée, de mon point de vue, bien trop tard à Petit-Quevilly. Bon nombre d'habitants avaient été réveillés par l'incendie lui-même et par les explosions en chaîne à partir de 5 heures du matin. Ils avaient donc fui leur domicile afin d'assurer leur sécurité et celle de leur famille. Cette sirène doit déclencher l'application, par les habitants, des consignes de sécurité à prendre en cas de risque majeur, figurant sur un dépliant et un magnét, émanant de la préfecture et distribués par la ville. Un document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) leur avait également été envoyé. Nous avons enfin, lors de l'acquisition d'un système d'alerte, incité l'ensemble de la population à s'y inscrire.

Lorsque nous avons demandé à avoir précisément le périmètre des 500 mètres décidé par le préfet, nous ne l'avons pas obtenu, car il n'était pas communicable. C'est la réponse qui nous a été faite. À défaut, nous avons demandé à avoir le nom des rues concernées, et nous ne les avons jamais obtenus.

Quatre semaines après, l'inquiétude est encore grande dans la population, devant le décalage entre la communication des autorités et ce que la population était en train de vivre. La confiance a été rompue et est difficilement rattrapable aujourd'hui. Les habitants sont clairement désorientés. L'inquiétude suscitée par les conséquences à long terme de l'incendie sur la santé des habitants est toujours présente aujourd'hui. Les odeurs persistantes, et encore présentes ce matin à Petit-Quevilly, ne sont pas de nature à les apaiser ni à les rassurer. Leur inquiétude a besoin d'être rapidement prise en compte et prise en charge.

Je conclurai en vous lisant le témoignage d'un Quevillais qui habite à 100 mètres du site :

*« J'ai choisi de faire ma vie ici dans ma maison familiale, à côté de Lubrizol. J'ai acheté en connaissance de cause et me suis habitué chaque jour aux bruits des chariots*

*élévateurs, des sirènes des véhicules. Le 26 septembre, j'ai entendu une première sirène interne à 2 heures 30, et je me suis rendormi. Mais à 5 heures, il y a eu une forte détonation qui nous a réveillés. Nous avons entendu des cris dans la rue. Je suis sorti dans la cour et j'ai vu rougeoyer le ciel avec le panache de fumée. Nous avons vite pris nos papiers, prévenu nos voisins et sommes partis en voiture rejoindre des amis sur un parking. Nous étions en mode survie, complètement perdus. Nous avons passé notre journée chez mes beaux-parents à écouter la radio et à regarder la télévision. Depuis l'incendie, ma compagne et moi avons du mal à dormir. Notre fils de dix ans fait des cauchemars toutes les nuits. Nous pensons quitter la région. Je le regrette, mais après l'incident du mercaptan en 2013 et cet incendie, je n'ai plus confiance. Je m'interroge sur le stockage des matières dangereuses, sur la sécurité et la pollution de l'air. »*

**M. Yvon Robert, maire de Rouen.** Merci de cet entretien qui nous permet de revenir sur ces événements. Je vais vous donner des éléments très factuels qui me permettront de répondre aux questions en les complétant.

Il y a, au centre de surveillance urbaine (CSU) de Rouen, un opérateur de permanence toutes les nuits. Les pompiers l'ont prévenu de l'incendie en cours sur le site de Lubrizol à 3 heures 15 du matin, sans solliciter la présence ni d'un responsable de la ville sur les lieux, ni l'intervention de personnels d'astreinte. Un peu plus tard, la direction départementale de la police l'a rappelé pour demander qui était d'astreinte afin de poser des barrières au rond-point de Madagascar, qui est juste à côté de l'usine.

L'astreinte est organisée entre, d'une part, la direction générale, la directrice générale, les directeurs et directrices généraux adjoints qui sont trois, le directeur de cabinet, le chef de cabinet, et, d'autre part, quatre ou cinq directeurs qui tournent. Grosso modo, cela revient toutes les huit à dix semaines.

À 3 heures 30, une élue de la ville qui habite en face, sur les hauteurs, m'a réveillé de chez elle. Compte tenu de la configuration géographique, elle a entendu des explosions et vu l'incendie. Elle a appelé le cadre d'astreinte qui n'avait pas été informé. Cette semaine-là, c'était le chef de cabinet. Il appelle le CSU à 3 heures 40. Le CSU lui indique qu'un incendie est en cours sur le site de Lubrizol, lui donne les quelques informations en sa possession, car après avoir été informé à 3 heures 15, par l'opérateur du service départemental d'incendie et de secours (SDIS), il n'a pas eu d'autres informations.

C'est à 4 heures du matin, que le CSU est informé par le SDIS que, devant l'ampleur de l'incendie, de gros moyens sont mis en place sur le site pour éviter la propagation du sinistre et contenir le feu, ce qui, disent-ils, n'est pas assuré à cause de la nature des produits qui se trouvent sur place. Ils précisent qu'un poste de commandement de pompiers a été mis en place à proximité de Lubrizol.

À 4 heures 15, le CSU a appelé mon chef de cabinet pour lui indiquer qu'il n'y avait pas de victime sur place, et qu'il pouvait prendre contact avec le poste de commandement. Il pose la question de savoir s'il doit se rendre sur place. C'est le cas en général, quand nous sommes prévenus d'un problème, accident, victime ou autre. C'est très irrégulier, cela peut arriver trois fois dans une semaine, et zéro fois pendant trois semaines. On lui dit que ce n'est pas utile et que le SDIS n'a pas sollicité de présence d'autorité de la ville sur place. Le CSU le prévient que l'astreinte de la direction des espaces publics (DEPN) est en train d'installer les barrières qui délimiteront le périmètre de sécurité demandé par la police nationale.

À 5 heures du matin, mon chef de cabinet reçoit un appel de la personne d'astreinte de la préfecture. Elle sollicite des renforts de la police municipale aux points de contrôle de ce périmètre. Il contacte alors le CSU pour s'assurer qu'il est possible de mobiliser la police municipale de nuit et le confirme à la préfecture.

J'ai été appelé par le directeur de cabinet du préfet à 5 heures 40, sur mon téléphone portable. Comme il est très public, plusieurs milliers de personnes l'ont, je l'éteins la nuit. J'estime que c'est déjà long et lourd la journée, donc la nuit, le téléphone ne sonne pas. Le directeur de cabinet à ce moment-là appelle mon chef de cabinet, qui, lui, me joint à 5 heures 45 et me fait part de la situation.

Je reprends contact avec le directeur de cabinet du préfet un peu avant 6 heures. J'ai deux informations essentielles. Je ne me suis pas attardé, puisque j'ai considéré que la responsabilité de ce qui était en train de se passer était une responsabilité d'État. À partir du moment où nous sommes dans un plan particulier d'intervention (PPI), c'est la responsabilité de l'État. Je considère que quand il y a un responsable dans les moments de crise, d'accident ou autre, on ne cherche pas à compliquer la tâche de ses responsables.

J'ai deux informations essentielles. Le préfet a décidé de fermer des écoles. Nous avons relayé cette information immédiatement. Il a souhaité, et personnellement, j'ai considéré aussi que c'était un souhait essentiel, limiter la circulation automobile. Le souci étant de faire venir des pompiers supplémentaires tout au long de ce début de matinée, ou de cette fin de nuit, il serait bien dommage que les pompiers soient coincés par une circulation excessive. Le pont stratégique pour la circulation dans Rouen, et l'accès des gens sur Rouen le matin, c'est le pont Flaubert. Il est à 300 ou 400 mètres à vol d'oiseau de l'usine Lubrizol. Une fois que ce pont est fermé, des embouteillages absolument considérables de chaque côté peuvent empêcher de le passer.

C'est donc le point de départ. Je prends contact alors avec ma directrice générale, qui a été aussi prévenue de son côté. Emmanuel Macé, qui est à mes côtés, est l'homme des risques de la ville depuis une vingtaine d'années. C'est le responsable de tout ce qui concerne les risques en tout genre. Il va aller à la préfecture à partir de sept heures et demie du matin et il y restera deux jours entiers. Il pourra vous donner plus de précision. Il restera tard, le premier soir, dans sa cellule de crise, où j'ai eu l'occasion moi-même d'aller, pour une demi-heure. En même temps qu'Emmanuel Macé, j'ai demandé à un directeur général adjoint de la métropole d'y aller aussi. Il y avait donc deux personnes, une de la métropole et une de la ville de Rouen, qui sont restées l'essentiel de ces deux jours à la préfecture. Ils nous ont transmis un maximum d'informations.

Ce dont nous nous sommes occupés entre 7 heures et 9 heures, avec les différents responsables de la ville qui arrivaient, c'est surtout de la direction des écoles. La ville de Rouen compte 55 écoles qui accueillent 7 000 enfants. Ma hantise, c'était que des enfants soient venus seuls à l'école et se retrouvent sans personne à l'école, les portes closes. Nous nous sommes assurés qu'il y avait des personnels dans toutes les écoles pour les accueillir des enfants. De fait, à huit heures et demie, très peu d'enfants, moins d'une dizaine, sont venus jusque dans les écoles.

La meilleure information qui a circulé, c'est celle de Radio France Bleu. Je suis moi-même intervenu à l'antenne. J'ai aussi été appelé, dès sept heures moins le quart, par France info. Je suis intervenu en direct à 7 heures 10 ce matin-là sur l'antenne nationale pour donner deux informations. Premièrement, puisque les écoles et les crèches étaient fermées, il fallait

que les parents gardent leurs enfants. Deuxièmement, il fallait absolument que toutes personnes qui n'étaient pas encore parties de chez elles ne partent pas en voiture. Elles pouvaient venir à pied ou en transports en commun. Les transports en commun fonctionnaient à cette heure. Elles pouvaient venir, mais ce n'était pas utile de venir en voiture. Je vous ai dit tout à l'heure, la nécessité absolue était de ne pas compliquer la circulation.

Dans cette période, on s'est assuré que cela se passait bien dans les crèches et les écoles.

À partir de 9 heures, toutes les heures, et l'après-midi de façon un peu moindre, il y avait une réunion générale des directeurs et chefs de service présents, pour délibérer des consignes à donner à leur personnel. Celle qui avait été donnée à ceux qui étaient venus en voiture était de ne pas repartir en voiture. Il y a des personnels qui viennent tôt, les premiers viennent à sept heures et demie. Il y a des gens qui ont trois quarts d'heure de trajet et tout le monde n'écoute pas forcément France info le matin.

Ensuite de cela, sollicité personnellement par le préfet, je suis allé à neuf heures et quart, sur le site où M. Castaner est venu ensuite. Le constat que nous pouvions faire à ce moment-là, puisqu'on est allé jusqu'à 30 mètres de l'incendie, c'est qu'il n'était pas éteint. Mais à cette heure-là, le représentant des pompiers nous a dit qu'il n'y avait plus de risque de propagation à la ville. Pour ceux qui ne connaissent pas Rouen, Lubrizol est complètement à l'extrême ouest, à la limite de Petit-Quevilly. À partir de ce moment-là, la présence de l'incendie sur l'essentiel de la ville est très peu visible, à part la fumée... Le cône de fumée part du quartier le plus à l'ouest de la rive droite, vers le nord-est, hors de la ville de Rouen.

Ce quartier est le seul qui a été touché par des suies et par quelques morceaux du toit de l'usine de Rouen.

Je suis de nouveau intervenu à la radio dans la journée, une ou deux fois et sur BFMTV. La totalité des médias s'acharne à nous solliciter absolument en permanence pour dire à peu près la même chose. Il y en a tellement aujourd'hui qu'on ne sait jamais si on les a tous faits. Je ne suis pas sûr que cela soit d'une très grande efficacité en termes d'information du public.

J'en viens à vos questions. Pour l'astreinte, vous avez la réponse. J'ai indiqué les contacts pris. La première information que j'ai donnée à la population, c'est sur France info, et ce sont les deux informations suivantes : ne circulez pas en voiture ; crèches et écoles sont fermées. Était-ce suffisant ? Difficile à savoir. Pour moi, il était essentiel que ces deux informations soient dites et redites. Je sais qu'elles ont été répétées par la suite.

Dans ces moments, ma conviction est qu'il vaut mieux peu d'informations, mais essentielles et stratégiques, que noyer les gens sur toutes sortes d'informations qui pourraient créer de la confusion. Des incendies, j'en ai vu d'autres en 30 ans d'élu local, y compris celui de la rue Jeanne d'Arc, à Rouen, en plein été, où deux immeubles ont brûlé plus longtemps. Ce qui est essentiel, c'est surtout d'éviter que les pompiers soient gênés dans leur accès.

**M. Damien Adam, rapporteur.** Quelle culture du risque avez-vous pu communiquer à la population ces cinq dernières années ?

**M. Yvon Robert.** Suite à l'incident du mercaptan survenu dans l'usine Lubrizol, début 2013, nous avons reproduit un document de quelques pages dans le journal municipal, à l'automne 2013 et en 2016.

**M. Erwan Balanant.** Nous savons que l'information des populations par les communes sur les types de risques est extrêmement importante. Des communes connaissent, par exemple, des risques inondation, des risques naturels, des risques sismiques, pas trop dans notre pays. Les risques industriels font partie de ceux-là. Il existe à leur sujet un document qui s'appelle le DICRIM. J'ai eu la curiosité de le chercher sur Internet. Je l'ai trouvé pour la Ville du Petit-Quevilly. Je ne l'ai pas trouvé pour la ville de Rouen. Je voulais savoir si ce document existait, s'il a été transmis à la population, et si oui, quelle est la dernière mise à jour de ce document. De quand date la dernière publication, la dernière transmission de ce document à la population ?

**Mme Annie Vidal.** Ma question porte aussi sur le DICRIM. Je voulais vous demander comment le DICRIM de la ville de Rouen est accessible pour la population ? Et je voulais étendre ma question à vous, monsieur Robert. En tant que président de la métropole, pensez-vous qu'il serait pertinent d'avoir un DICRIM au niveau de la métropole ?

**Mme Perrine Goulet.** Les pompiers que nous avons reçus tout à l'heure nous ont dit que les sirènes, pour eux, n'étaient pas le bon moyen de communiquer. J'aimerais avoir votre avis. Avez-vous des propositions à faire sur l'alerte aux populations ?

Concernant plus particulièrement Petit-Quevilly, comment expliquez-vous votre difficulté à avoir les informations de la préfecture ? Vous avez dit avoir mis en place une cellule psychologique depuis le 2 octobre. Est-elle toujours active et combien de personnes y sont passées ? Cela peut être intéressant.

Pour vous deux, quels liens aviez-vous avec l'entreprise Lubrizol auparavant ? Avez-vous déjà fait des reconnaissances de sécurité sur place ?

**M. Jean-Luc Fugit.** Ma question va aller un peu dans le sens du prolongement de celle de ma collègue Perrine Goulet. Après, je ferai une remarque très rapide sur ce qu'a dit Mme la maire tout à l'heure.

Avez-vous un service « risque industriel » au niveau de votre métropole, au moins de la ville de Rouen, comme c'est souvent le cas dans des zones où il y a des industries assez concentrées et potentiellement à risque ? Ou si ce n'est pas le cas, envisagez-vous de tenir compte de cette triste expérience pour le mettre en place ?

Si je peux me permettre une petite remarque, je préside par ailleurs le Conseil national de l'air et je suis docteur ingénieur en chimie pollution de l'air. Sur la question des odeurs, c'est le scientifique qui vous parle. Une odeur ne signifie pas nécessairement qu'il y a toxicité. En revanche un produit qui n'émet pas d'odeurs n'est pas nécessairement inoffensif.

Je sais que ce n'est pas toujours simple. À partir du moment où il y a odeur, on pense qu'il y a systématiquement un impact sanitaire. Mais prenez toujours l'exemple des nitrates dans l'eau. Quand il y a trop de nitrates dans l'eau, cela confère à l'eau un goût agréable, des qualités organoleptiques qui peuvent être agréables, alors que ce n'est pas bon d'un point de vue de santé.



Je me permets juste d'en faire la remarque. Je comprends que ce soit toujours très inquiétant pour les populations. Il faut faire beaucoup de pédagogie. Vous avez la chance d'avoir un bel outil sur place qui s'appelle Atmo Normandie. Ils font un excellent travail. Ils sont particulièrement excellents en termes de communication.

**M. Éric Coquerel.** Tout d'abord je voulais vous dire, au nom de nos collègues, notre solidarité avec la population. J'ai personnellement été à un rassemblement qui m'a permis de voir à quel point elle avait des inquiétudes. Cela n'a pas dû être évident non plus pour vous. Votre témoignage, madame la Maire, le montre.

J'avais deux questions à vous poser, qui sont en lien avec une étude qui est sortie hier dans *Le Monde*, sur l'état de la sous-traitance dans les milieux industriels à risque de Rouen et d'ailleurs. Si j'ai bien compris, l'étude a été commanditée au Club Maintenance Normandie par la Chambre de commerce et d'industrie en 2010. Elle dresse un tableau assez catastrophique de la connaissance des mesures de sécurité par la sous-traitance.. Vous avez dû lire cet article comme moi. On y lit notamment le témoignage de syndicalistes qui disent : « *Ces dernières années, nous avons maintes fois alerté le ministère du Travail et la préfecture sur les risques d'une nouvelle AZF, sur des sites Seveso de la région. Depuis 2012, nous avons multiplié les courriers sur la base de constats réalisés par les agents de l'inspection Seine-Maritime, démontrant les violations de règles de sécurité par les industriels dans le secteur de la pétrochimie, et notamment de la sous-traitance.* »

Aviez-vous connaissance de ces rapports avant qu'ils ne sortent dans la presse ? Tout à l'heure, le directeur régional de la DREAL nous a expliqué que, si j'ai bien compris, il s'apprêtait à saisir la justice de l'état des hangars de Normandie Logistique. Avez-vous eu, au Petit-Quevilly, des inquiétudes ou des alertes à ce sujet par le passé ?

**M. Hubert Wulfranc.** Madame la maire, vous avez indiqué que la confiance était rompue entre vous-même, votre population et les autorités, notamment préfectorales. Dans ce contexte initial très délicat, avez-vous pu obtenir des explications précises et argumentées de la part de M. le préfet sur ce que vous estimez être des manquements à l'information du maire que vous êtes ?

Deuxième aspect, à l'intention de monsieur le maire de Rouen, qui est également président de la métropole, comment appréciez-vous que trois heures après le déclenchement d'un incendie qui, dès les toutes premières heures, s'est révélé être un incendie de très grande ampleur, le préfet ne prenne pas une attache directe auprès de vous ? Vous avez dit qu'il a pris une attache entre 5 heures 40 et 6 heures, alors que vos responsabilités, notamment dans les services publics, à la fois au titre de maire, mais aussi au titre de président de la métropole, vous confèrent bien évidemment des prises de décisions importantes. D'ores et déjà, tirez-vous les mêmes conclusions que Mme la maire de Petit-Quevilly sur une confiance qui s'est détériorée vis-à-vis de l'autorité préfectorale, par rapport à l'incendie que vous-même et les populations de la métropole rouennaise, et bien au-delà, avez vécu ?

**M. Jean Lassalle.** Tout d'abord je veux dire notre grande émotion d'être en face de vous. Ce que vous avez vécu est extrêmement difficile à vivre. Nous sommes tous des élus. J'espère que nos travaux contribueront à faciliter un peu votre tâche et le retour de la confiance.

Mon collègue vient de vous poser à peu près la question que j'allais vous poser. Monsieur le Président, dans un souci d'efficacité, je ne vais pas la réitérer.

**M. le président Christophe Bouillon.** Je voudrais me permettre de rajouter quelques questions. D'abord je voudrais savoir si des habitants ont appelé directement vos mairies. Et dans ce cas, comment cela se passe concrètement ? Avez-vous à les réorienter vers les acteurs de cet évènement, vers celles et ceux qui peuvent nous apporter des réponses ?

Dans les auditions que nous avons pu avoir pour l'instant, nous nous sommes rappelés au bon souvenir d'un comité de suivi de site. Y participez-vous ? Les deux villes, d'une façon ou d'une autre, participent-elles à ce comité ? On nous a indiqué, pas plus tard que tout à l'heure, lors de l'audition du DREAL, qu'il avait été réuni le 16 octobre. Nous ne savons pas s'il a été réuni auparavant, ni selon quelle régularité ni surtout, ce que l'on discute au sein de ce comité de suivi.

Enfin, j'aimerais savoir quelle est votre réaction à l'annonce qui a été faite hier par le président de Lubrizol pour le monde, si elle venait à se confirmer. Il y a deux annonces sur lesquelles je voudrais vous entendre réagir. La première concerne un fonds de soutien pour l'attractivité du territoire, auquel Lubrizol serait prêt à participer. Les questions d'indemnisation sont sensibles aux commerçants. Mais il y a aussi une question d'image et d'avenir. On perçoit bien, dans les témoignages émouvants cités par Mme la maire, le poids et la persistance, localement, plusieurs jours après, de ce terrible évènement.

La deuxième annonce, c'est le fait de ne pas reconstruire à l'identique le lieu de stockage. Le CEO (*Chief Executive Officer*) de Lubrizol Corporation l'a clairement indiqué, quand nous l'avons relancé sur ce sujet. Pensez-vous qu'une annonce de cette nature peut participer à apaiser l'inquiétude persistante des habitants qui vivent notamment à proximité de ce site de production ?

**M. Damien Adam, rapporteur.** Vous n'avez pas répondu, monsieur le maire, à ma question sur le rôle que peut jouer la métropole en cas d'incident de ce type. Nous qui sommes tous seinomarins, savons que les habitants de la Seine-Maritime, et particulièrement de la métropole de Rouen, et plus particulièrement au sein de la métropole, les habitants de Rouen, souffrent beaucoup d'un manque de communication. Non pas qu'il y ait un manque d'informations, mais elles n'arrivent pas forcément jusqu'à eux. Il serait intéressant de travailler sur ce sujet. Les EPCI n'ont, aujourd'hui, pas de rôle à jouer à ce titre, mais peut-être serait-ce intéressant de réfléchir là-dessus.

Vous disiez qu'après l'accident du mercaptan, vous aviez communiqué sur les risques technologiques des sites Seveso. Prévoyez-vous, suite à l'incendie de Lubrizol, la même opération dans les prochaines semaines ?

**Mme Charlotte Goujon.** La sirène est-elle un bon moyen de communiquer ? Aujourd'hui, c'est le seul qui existe auprès des habitants de Petit-Quevilly et de la métropole de Rouen. L'application de toutes les consignes de sécurité dont ils ont connaissance et que je rappelais tout à l'heure, comme celles prescrites par le magnet que nous avons distribué, commence à partir du moment où la sirène est déclenchée. Celle liée aux risques majeurs est spécifique.

Le matin du jeudi 26 septembre, une sirène a sonné à 7 heures 45. Les ordres de confinement avaient été donnés à 5 heures, au moment où le préfet a décidé de lancer le PPI. Nous voyons que la sirène finalement a été déclenchée trop tard.

Par ailleurs, celle qui a retenti à 7 heures 45 n'est pas la sirène, qui est liée au risque majeur. C'est la sirène ordinaire qui a retenti à ce moment-là. Est-ce un bon moyen de communiquer ? Je pense *a priori* que oui, mais à condition qu'il soit actionné au bon moment.

Je sais qu'il existe par ailleurs, sur d'autres sites industriels de Seine-Maritime, un système d'alarme-box. Il repère, sur un périmètre déterminé, l'ensemble des téléphones portables qui sont présents autour des bornes téléphoniques, et leur adresse un message. Je crois que c'est une réflexion qu'il va falloir que l'on ait nous, ici, sur notre territoire de la métropole de Rouen. Mais là aussi, ce système est efficace à condition que les messages soient envoyés au bon moment, et non pas 5 heures après le début des évènements.

J'ai cru entendre, dans des réunions que nous avons eues à différentes reprises en préfecture, qu'un système de ce type devait être installé sur la métropole de Rouen, mais qui ne l'a pas été pour des raisons financières.

Sur les difficultés de communication auprès de la préfecture, je pense que tout part du fait que la ville de Petit-Quevilly n'a jamais été considérée comme concernée par l'évènement, malgré sa proximité. Les autorités préfectorales ont pris en compte les communes qui étaient survolées par le panache de fumée, mais elle n'a pas pris en compte notre proximité directe. Nous avons à plusieurs reprises interrogé les services préfectoraux sur notre souhait de nous rendre à la cellule de la préfecture, mise en place par le SIRACEDPC et le centre opérationnel départemental (COD). À chaque fois, on nous a répondu que ce n'était pas nécessaire.

En 2013, quelqu'un du personnel municipal était présent à la préfecture et pouvait régulièrement nous alimenter en informations. Je pense que là, la présence de quelqu'un de la ville de Petit-Quevilly à la préfecture aurait été utile. C'est une demande que nous avons formulée à plusieurs reprises dans la journée. Nous avons toujours eu une réponse négative.

La cellule psychologique a été mise en place à ma demande, mais c'est l'ARS qui l'a mise en place, dans un centre technique municipal de la ville de Rouen, qui est à la limite entre les deux communes. Elle a été activée le 2 octobre. Elle a été prolongée, de mémoire, jusqu'au 14 octobre. Elle n'est plus active aujourd'hui. Elle a reçu 48 personnes. Selon les témoignages que j'ai vu ressortir dans la presse, ce sont des Quevillais qui s'y sont rendus.

Aujourd'hui elle n'est plus active, et les éléments d'information que nous avons à communiquer auprès des habitants qui souhaiteraient s'y rendre, ou avoir un accueil psychologique, sont de se rendre à un rendez-vous auprès de leur médecin traitant, qui contactera ensuite l'hôpital de Rouvrais. C'est un hôpital qui prend en charge les situations psychologiques et psychiatriques.

Lubrizol a ce qu'ils appellent un comité de riverains, qui a lieu deux fois par an, en général au mois de décembre et au mois de juin, où sont invitées les municipalités de Rouen et de Petit-Quevilly, un certain nombre de riverains, d'associations et d'entreprises voisines. Je m'y suis rendu à titre personnel deux fois depuis que je suis élue en 2008. Je suis adjointe depuis 2014, et maire de Petit-Quevilly depuis le 2 juillet 2019.

Je m'y suis rendu notamment en 2013, après l'incident du mercaptan. Nous avons, ce jour-là, fait une visite de l'endroit de l'usine de production où avait eu lieu l'incident. Les personnels de Lubrizol nous ont fait la présentation des travaux qui avaient été faits sur le site pour sécuriser cet endroit et faire en sorte que l'épisode de 2013 ne se reproduise plus.

Les questions sur un service du risque industriel ne m'étaient pas forcément adressées, mais j'y réponds malgré tout. À Petit-Quevilly, il n'y en a pas à proprement parler mais deux services suivent néanmoins, cette question. J'ai évoqué tout à l'heure le directeur du service de la prévention et du développement social urbain. Son service répond aux questions de sécurité, de police municipale et de risque industriel. Nous avons un agent à mi-temps spécifiquement sur ces questions de risques industriels et de suivi des PPMS (plans particuliers de mise en sûreté) dans les PPRT (plans de prévention des risques technologiques). Nous avons aussi quelqu'un, au service urbanisme, qui est plus spécifiquement chargé de suivre ces questions.

Sur la non-toxicité des odeurs, toute la difficulté vient du jour même de l'incendie. La communication n'a pas eu de mots compréhensibles par la population. Non-toxicité aiguë, cela ne veut rien dire à personne. Cela s'adresse à des professionnels de la chimie ou aux pompiers, mais pour la population, cela ne veut rien dire. Je l'ai indiqué, la communication n'a pas été mise en place pour répondre à l'inquiétude des populations.

Je fais vite sur l'ensemble des autres questions. À titre personnel, je n'ai pas eu connaissance des rapports sur les problématiques de sécurité dans la sous-traitance ni d'information sur Normandie Logistique... J'ai appris, suite à l'incendie et aux réunions que nous avons eues, la mise en demeure de Lubrizol sur les questions d'incendie en 2017, à la suite de visites des services de la DREAL.

Nous recevons régulièrement des informations de la préfecture, mais je pense que sur ces questions de risques industriels, il serait nécessaire qu'on ait une alerte spécifique de la part des services préfectoraux sur l'ensemble de ces questions.

J'ai exprimé dès le vendredi, à la réunion que le préfet a eue avec les maires concernés par l'incendie, que la confiance était rompue entre la population et les services de la préfecture. J'ai fait part de ma colère. Je le dis, c'était vraiment une colère que je ressentais. Le préfet m'a répondu sur un certain nombre de questions, et notamment sur le non-déclenchement des sirènes. Je peux comprendre qu'on mesure à un moment donné la difficulté entre informer les populations et éviter de créer la panique. C'est là où la question d'autres systèmes d'alerte est à mon sens importante. Ce sont des questions sur lesquelles il faut que l'on se penche.

Depuis, j'ai l'honnêteté de dire que je suis régulièrement invitée ou informée. J'ai, notamment lors du premier comité de dialogue et de transparence, demandé une réunion d'information spécifique sur la prise en charge des fûts encore sur site, parce que beaucoup d'habitants étaient inquiets et souhaitaient savoir quand ces fûts allaient être pris en charge. Un certain nombre d'habitants souhaitaient partir de chez eux. Cette réunion a eu lieu en présence de l'association France Nature Environnement, de la société Lubrizol, des services de la DREAL et des services des pompiers.

Le jour de l'incendie, le standard de la mairie a été saturé par les appels des habitants. Quand il a sauté, nous avons mis 30 minutes avant de le remettre en route. Je n'ai pas le décompte précis du nombre d'appels que nous avons reçus, mais il a été très important. Dès qu'un numéro vert et un numéro d'accueil et d'information de la population ont été mis en place par la préfecture, nous avons réorienté les habitants vers ces numéros.

Nous avons été conviés à des réunions assez régulières du comité de suivi de site lors de l'établissement du PPRT. Mais, comme je l'indiquais tout à l'heure, je suis maire depuis le

2 juillet 2019. Je n'ai pas forcément eu l'ensemble des invitations à ce comité de suivi de site. Je ne serai pas en mesure de répondre sur sa régularité.

S'agissant des annonces de M. Schnur sur le fonds de soutien à l'attractivité et la non-reconstruction du site à l'identique, je l'ai indiqué, des habitants qui sont à proximité directe ou à 100, 150, 200 mètres de l'usine se posent beaucoup de questions sur leurs biens immobiliers, qui sont aujourd'hui invendables. Certains avaient mis en vente leur bien avant l'incendie. Depuis, ils n'ont plus aucune visite. Il y a une question immobilière, en tout cas à proximité directe du site de Lubrizol.

Nous avons, sur Petit-Quevilly, à 700 mètres à peu près du site, un projet de construction d'habitations. Nous avons été informés ces dernières semaines, suite à l'incendie de Lubrizol, qu'un des promoteurs réservait pour l'instant la poursuite de son projet sur le site. Je pense qu'il faut qu'on travaille collectivement à cette question de l'attractivité de notre territoire, qui par ailleurs, est un très beau territoire avec beaucoup de richesses, humaines et patrimoniales notamment.

Clairement, les habitants aujourd'hui qui sont à proximité ne souhaitent plus que Lubrizol soit même présent sur le territoire. Ils souhaitent que Lubrizol parte. La question que je pose, c'est bien sûr celle de la sécurité des riverains. Elle est essentielle. Néanmoins, il faut que nous ayons aussi une pensée pour les salariés, qui sont au nombre de 450 et pour les sous-traitants.

Si Lubrizol ne reste plus sur notre territoire où Lubrizol va-t-il s'installer ? La question qui se pose pour Lubrizol doit se poser pour l'ensemble des sites Seveso de la vallée de la Seine. Il faut qu'on prenne le temps de savoir, de comprendre ce qui s'est passé et, finalement, de prendre les décisions avec l'ensemble des éléments portés à notre connaissance.

**M. Yvon Robert.** Je vis à Rouen depuis 32 ans. Je n'y suis pas né et je n'y ai jamais vécu avant précisément 1987. Je n'ai pas souvenir à Rouen, depuis 1987, de catastrophe liée aux sites industriels. Ce qui m'a frappé, depuis que je suis élu, c'est le nombre d'incendies. Avant 1987, non élu, mais responsable public à Paris, travaillant à l'administration parisienne, je n'avais pas conscience qu'il y avait autant d'incendies sur le territoire. Et vraiment, c'est ce qui me frappe le plus.

Pour moi, cet accident dramatique sur un site Seveso est d'abord un incendie, avant d'être un risque industriel. J'ai vu plusieurs incendies d'immeubles. En 1996, je suis resté toute une soirée devant un immeuble en feu de 12 ou 14 étages sur la rive gauche. Le feu s'est déclenché au sixième ou au septième étage, avec des habitants au-dessus. Nous avons eu des incendies dans les immeubles HLM de la Grand'Mare à Rouen. J'en ai vu plusieurs, dont deux en 2011, un en avril et un au mois de juillet, avec des habitants dedans et, à chaque fois, des enfants. La première fois, un enfant est mort et, la deuxième fois, deux.

Le vrai risque par rapport à la culture du risque, c'est l'incendie avant d'être les risques industriels. C'est ma première remarque. C'est sur le risque d'incendie de façon générale que je pense qu'il n'y a peut-être pas assez d'informations.

Cela dit, la particularité des incendies, c'est qu'ils peuvent être extrêmement violents. Ils peuvent être extrêmement forts, durer plusieurs heures. Mais tout ce que j'ai vu, en tout cas à Rouen et sur l'ensemble de l'agglomération, ce sont des incendies très vite circonscrits. C'est dire l'efficacité des pompiers. De toutes les expériences que j'ai eu l'occasion de voir en allant

sur place, dans le cadre de mes responsabilités, c'est que les pompiers peuvent passer plusieurs heures à circonscrire un incendie mais qu'ils restent. Je n'ai pas vu un seul incendie se répandre au-delà de l'immeuble où cela s'est déclenché, même à l'immeuble juste à côté. Ils ont une vraie compétence dans ce domaine.

Une fois que j'ai compris que c'était un incendie, je suis sûr que, comme beaucoup d'autres, je n'ai pas totalement fait le lien avec sa dimension industrielle. La grande difficulté de la culture du risque, c'est le type d'information diffusé et comment elle l'est.

Ce qui me frappe sur les informations en général, quelles qu'elles soient, c'est que tous nos concitoyens et nous-mêmes, nous retenons toujours les informations qui nous concernent directement. J'en suis frappé, depuis que je suis élu. Je ne suis pour rien dans la rédaction et la création des journaux municipaux, que je ne corrige jamais. C'est leur qualité, que ce soit sur la ville de Rouen ou sur la métropole, de contenir un nombre d'informations extrêmement important, de toute nature. Régulièrement, je vois des personnes qui me disent : « on ne savait pas ça ». Dans tous les domaines de la vie sportive, de la vie culturelle, de la vie sociale, des réalisations de la ville, je réponds : « prenez contact, c'est dans mon magazine ». Et ils disent : « oui, je l'ai lu et je n'ai pas vu. »

Parce que nous sommes toutes et tous devant un flux d'informations dont nous ne retenons que ce qui nous concerne à un moment donné. Il faut avoir l'honnêteté de se dire que, dans une agglomération où il n'y a pas eu d'accident industriel grave depuis des décennies, c'est très compliqué de mobiliser sur un sujet comme celui-là.

Nous avons beaucoup parlé du mercaptan. Il fut extrêmement impressionnant parce qu'on l'a senti jusqu'à Londres et, dans les deux heures, qui ont suivi jusqu'à Paris. Mais en même temps, comme on le sait et comme vous en avez fait la remarque tout à l'heure, le mercaptan est utilisé dans le gaz de ville parce que ce gaz ne sent pas mais tue. Et le mercaptan, qui sent de façon abominable, n'est pas toxique. C'est désagréable, c'est même insupportable, mais c'est fait pour, précisément, avertir du danger.

Je vais y revenir, parce que c'est pour moi l'un des cœurs de la difficulté que l'on vit depuis un mois, que l'on continue à vivre. L'information est donc un sujet, mais c'est un sujet général. Ce n'est pas simplement sur les risques industriels. Il ne faut pas inventer des choses extraordinaires sur la culture du risque en matière d'industrie, quand tout l'exercice, depuis des décennies, c'est de faire en sorte qu'il n'y ait pas d'accident. Qu'il y ait des risques certes. Mais quand il y a des risques qui ne surviennent quasiment jamais, c'est compliqué de créer une culture du risque. Elle n'a aucune crédibilité.

Je suis convaincu que, dans quelques mois, nous allons nous souvenir de Lubrizol comme d'un très grand incendie, mais un incendie de plus. Des incendies se produisent fréquemment. J'en ai plusieurs en tête sur Rouen, au moins sept, huit ou dix, qui se sont produits. Petit à petit, c'est l'incendie dont on se souvient. C'est la difficulté à créer une culture de risque. Sur la question de l'information, il y a un DICRIM. Il a été publié dans Rouen magazine en 2002, à la suite d'AZF. Il est toujours disponible. Il existe. Il n'a pas été rediffusé en tant que tel. Par contre, je le disais tout à l'heure, à la suite de l'incident du mercaptan, il y a eu de l'information sur tout cela dans le journal municipal. En 2016, nous avons refait de l'information dans le journal municipal. Et là, nous allons refaire de l'information, dans le journal municipal et dans le journal de l'agglomération. Mais ce sera de l'information, pas un DICRIM.

Tout le monde fait en toutes circonstances et encore plus depuis quatre mois, la remarque générale qu'il n'y a pas, à Rouen, de culture du risque. Cela ne se crée pas de toutes pièces. Si nous voulions créer une culture du risque en en parlant une fois par an ou en republiant le DICRIM, cela créerait-il cette culture du risque ? Je n'en suis pas sûr. Dans un an, il y aura encore un souvenir de Lubrizol.

Je ne suis pas pessimiste du tout de nature, mais quel élément est susceptible d'être accessible à une population qui est sursaturée d'informations ? Et là, aucun d'entre nous n'y peut quoi que ce soit. Quand BFMTV donne de l'information toute la journée, du matin au soir, toujours, et en tout genre, sur des catastrophes qui ne se passent pas, en général, chez les gens, mais aux quatre coins du monde. Ce sont des informations à l'infini aux quatre coins du monde et aux quatre coins du pays qui n'intéressent pas grand monde, mais qui donnent le sentiment de sursaturation d'évènements gravissimes, catastrophiques, en tout genre. Quelle culture du risque dans ce contexte ? La culture ambiante, de catastrophisme général, n'est pas du tout une culture du risque. Elle ne permet pas précisément d'être sensible à ce qui peut arriver. D'une certaine manière, c'est de la réalité dans laquelle on vit qu'il faut partir pour construire quelque chose.

Faire des proclamations et publier des déclarations, sans avoir analysé un contexte, une dimension culturelle sur lesquels on n'est pas capable d'agir, ce n'est pas la solution. Je n'ai pas la solution toute faite.

Les sirènes, c'est un sujet compliqué lorsqu'il y a un problème ou un accident. Je suis absolument convaincu que toutes les sirènes qui existent sur l'agglomération, à 4 heures ou à 3 heures du matin, ce soir-là auraient pu créer une vraie panique, les gens se demandant ce qu'il se passe. Ce qu'il faudrait répéter, au fond, c'est l'information essentielle à retenir. Lorsque la sirène retentit, branchez la radio, parce que la meilleure source d'information, c'est France info, ou la radio locale, France Bleu.

Si la sirène amenait les gens à allumer la radio, si ce réflexe existait, cela pourrait être efficace. Mais si c'est pour que des gens commencent à prendre leur voiture, à prendre femmes et enfants et pour s'en aller vite, je suis sûr que cela pourrait être absolument dramatique.

C'est ce que j'ai pu mesurer lorsque le pont Mathilde a brûlé. Ce souvenir d'incendie est un bon exemple, sans aucune victime là aussi. L'incendie a totalement bloqué la ville en l'espace de quelques heures, parce qu'il y avait trop de gens dans la circulation, à ce moment-là. J'ai vu des pompiers qui ne réussissaient pas à avancer klaxonner sur les boulevards, dans un embouteillage monstre. C'est souvent le cas dans un endroit bloqué par des accidents ou un suraccident.

Tous les problèmes que nous avons eus à Rouen, pendant les 18 mois sans le pont Mathilde, c'était à chaque fois qu'un, deux ou trois accidents, parmi trop de circulation, provoquaient un embouteillage général. Et ce n'était que des accidents de voiture, pas de personne. Quand la circulation est bloquée, cela ne génère pas forcément des victimes graves. Mais un embouteillage général, cela peut être absolument terrible lorsqu'un incendie important amène je ne sais plus combien de véhicules de pompiers de toute une série de départements.

Les solutions de type Gonfreville ou Port-Jérôme touchent des habitants en nombre plus limité directement sur l'usine ou sur des microterritoires, de type Petit-Quevilly... Dans

ces communes, ils ont constitué des éléments d'une base d'informations. Je pense que c'est complètement impossible à l'échelle d'une ville comme Rouen ou de l'ensemble de l'agglomération.

Le sujet est national : Quels sont les outils techniques qui permettraient de déclencher automatiquement les sonneries de l'ensemble des téléphones portables, joignables depuis les bornes d'un secteur et leur envoyer des SMS disant : « Il y a un accident, une catastrophe qui se produit, écoutez France info » ? Je suis totalement incompetent. C'est peut-être dans la conception des téléphones qu'il faut changer quelque chose. Les moyens techniques d'aujourd'hui, ce n'est certainement pas constituer une liste de 100 000 noms.

Nous sommes capables, avec Orange, de savoir exactement le nombre de gens qui utilisaient des téléphones cette année sur le site de l'armada. Ce sont des informations données à Orange. Cela ne peut-il pas aller dans l'autre sens, y compris vers les gens de passage ? Dans une ville comme Rouen, en semaine, le nombre de gens de passage est absolument considérable.

La culture du risque ce n'est pas le même sujet que l'information ou que la communication. C'est de l'information précise, donnée à un moment précis. Quels sont les outils à créer ? C'est pour moi un sujet national, à traiter avec l'ensemble des opérateurs. Des accidents comme celui-là le rendent nécessaires. Toutes les autres catastrophes, les orages, les inondations, l'imposent tout autant. Mais, le risque industriel et le risque inondation sont radicalement différents. Dans toute une série de régions, nous avons des inondations régulières. Même si elles surviennent brutalement, les gens en ont une conscience beaucoup plus précise et sont attentifs aux alertes.

Ai-je des liens avec l'entreprise Lubrizol ? Il se trouve que j'ai eu l'occasion de visiter à deux ou trois reprises Lubrizol entre 2008 et 2012, au moment où j'étais premier adjoint. Et j'ai eu l'occasion d'avoir toutes les explications sur le fonctionnement de cette entreprise.

Ce qui me frappe, dans cette affaire, et c'est l'un des paradoxes, c'est que nous sommes sur l'incendie d'un dépôt qui ne bouge pas et non pas sur l'accident industriel du système de production de l'usine. L'usine fait 14 hectares. L'incendie a touché moins d'un hectare. Les 13 autres hectares n'ont été impactés en aucune façon par cet incendie. L'outil de production met en œuvre plein de processus, notamment électriques, de manipulation de matières, de mélanges susceptibles de générer des accidents. Toute cette manipulation n'a produit absolument aucun accident.

Par ailleurs, le mercaptan, pour le souvenir que j'en ai, n'était pas un accident industriel mais une erreur humaine. C'est toujours difficile et délicat à évoquer, mais c'est bien le point de départ. Quelqu'un s'est planté dans la manipulation, malgré toutes les précautions prises.

Je n'aime pas l'expression de risque d'un nouvel AZF. Parce que cela n'a rien à voir avec ce qui s'est passé à Rouen. L'assimiler, c'est considérablement diminuer ce qui s'est passé à AZF et qui ne s'est plus repassé depuis, parce que les industriels, à la suite des plans Seveso, ont dépensé des sommes absolument considérables pour établir des PPRT. Ces PPRT les ont amenés à dépenser encore des sommes considérables pour éviter qu'AZF ne recommence. Mais AZF, c'était 35 morts et 2 500 blessés. Le hasard a fait que j'étais, l'après-midi d'AZF, en plein centre de Toulouse. J'ai vu quelque chose que je n'aurais jamais imaginé. Dans l'appartement de mes beaux-parents, toutes les fenêtres neuves avaient leurs



vitres cassées. Toutes les fenêtres étaient vrillées à sept ou huit kilomètres d'AZF. Cela n'a absolument rien à voir en termes de conséquences, en termes de circonstances.

Pour moi, la vraie question qui est la suivante : à cause de la proximité, peut-on faire repartir Lubrizol ? Ce n'est pas une question pour aujourd'hui. Il faut vraiment attendre d'en savoir plus.

D'abord, j'espère qu'on saura d'où c'est parti. Le plus embêtant dans toute cette histoire qui n'a pas fait de victime, ce serait de ne pas en connaître l'origine. C'est toujours possible, quand plein de choses ont brûlé. Ne pas savoir l'origine, cela contribue à accroître l'angoisse. Quand on ne sait pas d'où ça vient, ni pourquoi, qu'il n'y a aucune explication connue, cela génère 50 explications possibles, toutes plus inimaginables, plus compliquées les unes que les autres. Toutes ces explications inconnues sont génératrices d'angoisse.

Ce qui est compliqué aussi, dans toute cette période que l'on vit, c'est que ce n'est pas vraiment fini. La contradiction est quotidienne entre, d'un côté, un discours « officiel » et, de l'autre côté, des odeurs. Hier encore, il y avait des odeurs. Mais que pouvons-nous faire d'autre que de donner ces informations sur les prélèvements faits, par dizaines, par centaines, dans l'air, l'eau, les terres, l'agriculture, qui tous, à ma connaissance, sont en dessous des seuils, même s'il y en a un peu plus forts que d'autres.

Et là, nous avons beau répéter ce que vous avez dit tout à l'heure, que je n'ai pas cessé de répéter, mais qui est tellement contre-intuitif Et vous pouvez le dire et le redire, on vous répond : « Oui, bien sûr, mais les odeurs c'est quand même dangereux. »

Nous ne pouvons pas faire la démonstration que ça ne l'est pas. C'est quasi impossible. Ces odeurs, qui ne cessent pas, sont à l'origine de cette défiance à l'égard de tous ceux qui disent que les prélèvements n'ont rien donné. Je le vois bien, y compris parmi mes proches.

Le dernier point, qui est extrêmement important, c'est le dommage sur l'attractivité et l'image du territoire. Au final, une fois que cela va s'éloigner, puisqu'encore une fois des incendies, malheureusement, il y en a eu beaucoup, c'est le plus grand dommage. Rouen aujourd'hui, j'ai eu l'occasion de m'en apercevoir maintes fois depuis un mois, ce sont les flammes et le nuage. Cette photo est partout dans l'univers des réseaux sociaux dans lequel on vit. Elle est absolument partout. C'est tout juste si la moitié de Rouen n'a pas brûlé.

Je n'ai pas d'information sur les sous-traitants. Par ailleurs, je connais depuis 20 ans le président de Lubrizol. Il était le président du port de Rouen. Et comme je suis au Conseil d'administration du port de Rouen, je sais que c'est quelqu'un qui a toujours été très attentif, avec lequel le dialogue sur l'entreprise se tenait sans aucune difficulté.

Un dernier mot. Je souhaite, et c'est fondamental, dire que Lubrizol est intervenu pour l'agriculture et les commerçants. C'est capital. J'ai un petit sujet complémentaire, puisqu'il semble que la Foire de Rouen a du mal à démarrer cette année, du fait de la communication sur Lubrizol. C'est de l'autre côté de la Seine où il n'y a rien, ni odeur, ni quoi que ce soit, ni fumée. Il n'y a plus rien, mais cela démarre mal. C'est aussi un vrai problème économique.

Dans quelques mois, le risque c'est l'image. Il y a absolument besoin d'une grande campagne d'information et de communication. Ce qui est fou pour nous cette année, c'est que l'armada a constitué un extraordinaire vecteur d'émerveillement de Rouen. Deux millions de

personnes sont venues à Rouen de l'extérieur. À l'échelle de Rouen, c'est quelque chose qui a énormément frappé les esprits, en positif.

Trois mois après, le sentiment que j'ai, c'est que tout cela est complètement cassé. Il est impératif de le recréer, parce que Rouen est une ville formidable, un lieu merveilleux que je ne connaissais pas avant d'y venir comme élu et où je compte bien prendre ma retraite puisqu'élus depuis 30 ans, je m'arrête dans six mois.

**M. le président Christophe Bouillon.** Merci en tout cas d'avoir défendu Rouen et son agglomération. Et merci des réponses que vous avez pu nous apporter.

*La séance est levée à dix-huit heures cinq.*



## **Membres présents ou excusés**

### **Mission d'information sur l'incendie d'un site industriel à Rouen**

Réunion du mercredi 23 octobre 2019 à 16 h 40

*Présents.* - M. Damien Adam, M. Erwan Balanant, M. Xavier Batut, M. Christophe Bouillon, M. Éric Coquerel, M. Pierre Cordier, M. Jean-Luc Fugit, Mme Perrine Goulet, M. Jean Lassalle, Mme Natalia Pouzyreff, Mme Annie Vidal, M. Hubert Wulfranc

*Excusés.* - M. Sébastien Leclerc, Mme Sira Sylla

*Assistait également à la réunion.* - M. Sébastien Jumel